

Compte – rendu du comité Directeur du 15 septembre 2009

Présents : Louis Lefèvre, Jean-Daniel Bouche, Georges Boidin, Eric Deymier, Marie Abric, Cécile Marzio, Claude Lelong, Gérard Ewert, Laurent Bigou Excusés : Pascale Scaravonati, Philippe Savarit.
Invités : Cynthia Esclangon, François Roché.

Préparatifs Assemblée Générale :

-Le début de l'AG est fixé à 18h, l'arrivée du comité directeur est souhaitée vers 17h30. Une animation photos sous forme d'affiches est éventuellement prévue par Jacques Sagan.

-Bilan financier : Les rentrées plongées sont globalement équilibrées avec les frais « bateaux ». Il en est de même pour les manifestations. Les dépenses matériels et le minibus sont plus élevés que les rentrées. On rappelle que le minibus couvre les frais de déplacement des encadrants. **Le comité directeur décide de faire passer le transport à 10 €, celui-ci étant indexé sur le coût de l'autoroute. Il décide aussi de prendre la totalité du gonflage en charge, lors de journées à deux plongées. La carte de 10 plongées sera à 150 €.**

Technique :

L'ensemble du comité directeur souhaite la présence du directeur technique en son sein. François Roché argumente son refus d'intégrer le comité directeur par une volonté de ne pas cumuler les fonctions de responsable d'une commission, en l'occurrence la commission technique, et celui de membre d'un comité directeur qui est décisionnel en terme de politique du club. Le comité directeur estime, lui, que l'activité technique est trop importante au sein du club pour ne pas participer aux décisions qui la concerne. François Roché refuse la décision du Comité Directeur mais s'engage à être présent le plus souvent possible aux réunions du comité directeur, en tant qu'invité.

François Roché rappelle son rôle, celui de coordonner les différentes formations, chaque niveau étant chapeauté par son propre responsable. Par ailleurs, François Roché envisage trois réunions de la commission technique dans l'année.

Inscriptions :

Elles auront lieu à partir du mardi 29/09/09 à 19h et les vendredis à 19h. Les inscriptions aux formations donneront lieu à des pré-inscriptions. Les responsables de niveaux décideront ensuite des plongeurs qu'ils intégreront dans leur formation.

Assurances :

Le contrat d'assurance MAIF du bateau et des locaux arrive à échéance le 01/01/10. Le devis, à prestations égales, réalisé par Axa-Cabinet Lafont réduit le coût de ces assurances de 1633 € à 713 €. Il est décidé de procéder à la résiliation du contrat MAIF et d'assurer le club chez Axa-Cabinet Lafont.

Prêt du bateau :

A la demande de Jacques Sagan, **le comité décide de prêter le bateau le samedi 10 octobre 2009 pour l'organisation du Challenge Marseille.** Le bateau sera piloté par Jacques Sagan. Le Challenge Marseille prend à sa charge les frais de carburant.

Séjour Martinique :

Gérard Ewert précise qu'il y a actuellement 7 inscrits pour le séjour en Martinique qui se déroulera fin janvier 2010.

Rétroprojecteur : le rétroprojecteur n'est plus utilisé et encombrant. **Le comité directeur a décidé de le donner à une école.**

Section enfants :

Eric Deymier expose le problème récurrent de la section enfants, à savoir le manque d'encadrants. Il précise qu'il arrêtera de s'engager dans cette section à la fin de la saison 2009/2010. Le comité directeur l'invite à demander des encadrants à la commission technique, pour cette saison et pour préparer sa succession.

Le Président
Louis LEFEVRE

Secrétaire de séance
Cynthia ESCLANGON